

HGGSP – étude critique de documents – durée : deux heures.

➤ **Vous ferez de ces documents une étude critique, en montrant ce qu'ils nous apprennent sur les enjeux géopolitiques de l'environnement.**

Corpus :

❶ Gifford PINCHOT, *Le combat pour la conservation*, New York, Doubleday, 1910.

❷ Le 3 septembre 2016 à Hangzhou (Chine), où se tenait le sommet du G20, les présidents chinois et américain, Xi Jinping et Barack Obama, confirment, en présence de Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU, l'adhésion de leurs pays respectifs à l'accord de Paris organisant la lutte contre le réchauffement climatique.

Introduction : Ces deux documents, qui ont en commun de porter sur la question environnementale aux États-Unis, diffèrent par leur contexte : le texte de Pinchot date du début du xx^e siècle, alors que la puissance américaine s'est affirmée sous la présidence de Theodore Roosevelt (1901-1909). La photographie de l'agence Xinhua s'inscrit dans la lutte contre le réchauffement climatique, au lendemain de la COP 21 de Paris en 2015. De même, les documents portent sur des échelles différentes : Pinchot s'intéresse surtout à l'échelle nationale, bien qu'il ait en vue la puissance américaine, donc la place des États-Unis dans les relations internationales; la photographie du sommet de Hangzhou, qui montre les présidents chinois et américain avec le secrétaire général de l'ONU, correspond à l'échelle mondiale. La géopolitique est l'étude des conflits et des relations de puissance. Quels sont les enjeux géopolitiques de l'environnement? Ces documents nous invitent à réfléchir aux *contraintes* plus ou moins aiguës que l'environnement fait peser sur les politiques de puissance (partie I). Un autre enjeu est celui de l'action politique, autrement dit des *stratégies*, proposées (doc 1) ou effectivement menées (doc 2) pour y répondre (partie II). Un dernier enjeu (partie III) est l'influence de l'environnement sur les relations internationales : indépendance et *souverainisme* ou, au contraire, interdépendance et recherche d'une *gouvernance mondiale*?

I. Du xx^e au xxi^e siècle : permanence de la question environnementale dans le domaine géopolitique, changement des perceptions.

- a) **Au début du xx^e siècle, la question des ressources est la principale préoccupation de Pinchot.** Celui-ci écrit alors que les États-Unis sont en passe de dépasser l'Angleterre comme première puissance industrielle du monde. Theodore Roosevelt a incarné le nouvel impérialisme américain, qu'illustre par exemple la réalisation du canal de Panama. Pinchot est conscient que l'immensité des ressources (l. 12) est à l'origine de la puissance américaine, dont la « croissance » (l. 5) est pour lui l'essentiel. Pinchot a une expérience d'ingénieur forestier : il a été formé en France, fut l'intendant des Vanderbilt – des millionnaires –, avant de prendre, grâce à son ami Roosevelt, la tête de l'US Forest Service (1905-1910). Il est sensible à la destruction rapide des forêts américaines (l. 17-18), et généralise ses observations aux matières premières (§4) ainsi qu'à l'agriculture (§5), en insistant sur l'érosion des sols. L'argument central de Pinchot est que les ressources naturelles des États-Unis ne sont pas inépuisables (l. 36) et que le modèle américain repose sur leur « gaspillage » (l. 34). Pinchot apparaît comme un précurseur de ce que nous appelons aujourd'hui le développement durable, lorsqu'il distingue les ressources non-renouvelables comme le charbon des ressources hydrauliques « éternellement renouvelables » (l. 30). Cependant, il a sous-estimé les réserves, notamment de pétrole (l. 20-21), probablement parce qu'il n'anticipait pas le progrès technique qui a finalement permis d'exploiter des gisements qu'il jugeait inaccessibles (l. 31-32 à propos des mines de charbon épuisées).
- b) **Au début du xxi^e siècle, c'est le réchauffement climatique qui est au premier plan :** la prise de conscience d'un réchauffement global du climat a eu lieu dans les années 1980. Le groupe des experts sur le climat (GIEC) a été organisé dans le cadre de l'ONU en 1988. En 1997, les négociations aboutissent au protocole de Kyoto après la 3^e conférence des parties (COP) visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES). Les risques liés au réchauffement ont été présentés à l'opinion publique par les médias américains, par exemple le documentaire *Une vérité qui dérange*, en 2006, animé par l'ex-vice président Al Gore. Mais dans le contexte de la mondialisation, les pays émergents répugnent à sacrifier leur croissance alors qu'il jugent les pays anciennement industrialisés responsables de la situation. C'est la raison de l'échec de la COP 15 de Copenhague en 2009. La COP 21 de Paris en 2015 est au contraire apparue comme un succès, puisque les États-Unis et la Chine ont souscrit à l'accord, ce qu'illustre le sommet de Hangzhou en 2016 (doc. 2).

➤ *Si l'environnement est un facteur de contrainte pour les États, ceux-ci en font un moyen de leurs politiques de puissance.*

II. L'environnement comme moyen des politiques de puissance.

- a) **Pinchot a-t-il été écouté? Les contradictions américaines sur la question environnementale.** Selon Pinchot (§1), la question des ressources naturelles met en jeu la puissance américaine. C'est à ce titre qu'il fait une comparaison entre la guerre d'indépendance (la « Révolution américaine »), la guerre de Sécession (« guerre civile ») et la pénurie de ressources naturelles qu'il prévoit. L'objectif de Pinchot est en effet la *conservation*, autrement dit un usage raisonné des ressources naturelles. La conservation s'opposait à une autre approche environnementale, celle de John Muir, qui préconisait la *préservation* ou protection quasi-intégrale d'espaces naturels. C'était la logique des parcs nationaux. Tout en donnant des gages à Pinchot et à Muir, Theodore Roosevelt donna plutôt raison au premier, plus pragmatique et plus proche de lui. Pour le gouvernement américain, l'environnement était en effet davantage le moyen d'une politique de puissance qu'une fin en soi. En fin de compte, Pinchot n'a pas été vraiment suivi, puisque le modèle américain a suivi la pente la plus facile, celle qui a conduit à un modèle consumériste, extrêmement énergivore, comme si les ressources étaient inépuisables. C'est rétrospectivement que Pinchot, tout comme John Muir, est devenu une référence pour les écologistes américains.
- b) **L'environnement au cœur de la rivalité sino-américaine.** Au début du XXI^e siècle, la mondialisation est dominée par les États-Unis et la Chine. D'où l'importance de leur ralliement à l'accord de Paris. Précédemment, les États-Unis n'avaient pas ratifié le protocole de Kyoto : aucun sénateur n'avait voulu du texte signé par Bill Clinton. Depuis lors, George W. Bush, climatocéptique, avait succédé à Clinton. Barack Obama a voulu faire de l'environnement une dimension du *soft power* américain, autrement dit un moyen de *leadership*. Il n'en allait pas autrement pour la Chine. Le document 2 montre la République populaire comme l'égal des États-Unis et comme une puissance responsable soucieuse du bien de l'humanité. Mais cette mise en scène s'inscrit dans une compétition renforcée : Obama avait déjà amorcé sa stratégie du « pivot asiatique » destinée à contrer l'expansion chinoise ; Xi Jinping et Obama avaient aussi des motifs d'ordre intérieur : les Chinois sont confrontés à une pollution aiguë, comme cela était apparu lors des jeux olympiques de Beijing en 2008. Inversement, Obama fut réélu en 2012 grâce, entre autres, au *boom* du gaz de schiste. Le *show* de Hangzhou recouvrait donc des approches très politiciennes.

➤ *Bien que les puissances instrumentalisent l'environnement au service de leurs fins politiques, celui-ci influence le système des relations internationales.*

III. L'influence de l'environnement sur les relations internationales.

- a) **Indépendance et souverainisme.** Le texte de Pinchot s'inscrit strictement dans le cadre national. Il est représentatif de l'idéologie de la *Manifest Destiny* (l. 1), caractéristique du nationalisme américain. Selon celle-ci, les États-Unis sont l'avant-garde de l'humanité, ils ont un rôle providentiel (au sens littéral : voulu par la Providence divine) à jouer dans l'histoire du monde : ils sont les meilleurs (l. 2), ont « une influence bénéfique parmi les nations du monde » (l. 4). En dehors de l'allusion aux Anglais dans le §2 (« un autre peuple »), rien n'évoque d'autres puissances. Au début du XX^e siècle, la question environnementale n'est pas encore une question internationale ; elle relève exclusivement de l'État souverain.
- b) **Interdépendance et recherche d'une gouvernance mondiale.** Tout autre est la situation au début du XXI^e siècle. La mondialisation a créé une situation d'interdépendance. Ainsi, la Chine produit – et pollue – pour le compte d'entreprises américaines. Aucun État ne peut à lui seul résoudre la crise climatique planétaire. Tout ceci plaide pour une gouvernance mondiale. Le multilatéralisme est nécessaire, ce que souligne dans le document 2 la présence de Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU (2007-2016). Cela ne signifie pas que les intérêts nationaux aient été perdus de vue : on a vu quelles étaient les arrière-pensées de part et d'autre. Les revirements des États-Unis, qui sortent ensuite de l'accord de Paris avec Donald Trump (2017-2021) pour y revenir avec Joe Biden (depuis janvier 2021) correspondent à cette hésitation entre souverainisme et internationalisme.

Conclusion : Ces deux documents montrent donc la permanence de la question environnementale au premier plan des enjeux géopolitiques du début du XX^e siècle au début du XXI^e siècle. Ce qui change est la perception des problèmes environnementaux, l'échelle à laquelle ils se posent et avec elle celle du cadre politique de leur résolution. Cette évolution historique conduit de l'État souverain à la recherche d'une gouvernance mondiale, non sous la forme d'un État mondial, mais plutôt d'un compromis entre souverainetés, à la fois partenaires et rivales.